

## INTERVENTION CM DU 10 AVRIL 2017

Je vous fais part de la position de notre groupe Ensemble pour Anières.

Tout d'abord nous tenons à reconnaître l'utilité d'une compagnie municipale de pompiers volontaires et relovons l'engagement et la disponibilité de celle d'Anières auprès de la population que ce soit lors des interventions d'urgence ou pour leur présence aux diverses manifestations. Nous saisissons ici l'occasion de les remercier.

Au vu de leur vétusté, Ensemble pour Anières reconnaît également la nécessité de rénover les locaux de l'actuelle caserne, partant du principe que nos sapeurs-pompiers doivent pouvoir remplir leur fonction dans des conditions adaptées à leurs besoins.

Cependant, la fonction des sapeurs-pompiers volontaires va changer.

En effet, lors de sa séance du 8 février 2016, le comité de l'Association des Communes Genevoises a discuté du projet du **concept opérationnel cantonal de défense incendie et secours**. A cette occasion, il a été rappelé que ce projet faisait suite à un rapport d'audit établi en 2011 par la Cour des comptes, lequel avait mis en exergue que le concept de la défense incendie dans le canton de Genève était dépassé, le temps d'intervention ne correspondant pas aux normes fédérales exigées. En surplus, la Cour des comptes avait également pointé du doigt l'absence de mutualisation entre les communes s'agissant des compagnies de sapeurs-pompiers volontaires et recommandé une gouvernance et un financement intercommunaux.

La solution proposée consiste, dans ses grandes lignes, en la création d'un groupement intercommunal, **la constitution d'un seul corps de pompiers dans le canton réunissant les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels sous un commandement unique et centralisé**. A l'horizon 2030 l'objectif est de réduire de moitié les sapeurs-pompiers volontaires (de 1600 à 800) et d'augmenter leur temps de formation et de doubler le nombre des sapeurs pompiers professionnels (de 165 à 300). Un comité ad hoc a été constitué afin d'affiner ces décisions.

C'est d'ailleurs, en raison de ce futur projet qu'aucune nouvelle caserne ne peut être construite actuellement sur le canton selon l'information confirmée par Monsieur l'Adjoint Pascal Wassmer lors du CM du 14 juin 2016.

D'un point de vue financier, il faut également relever que la participation forfaitaire des communes à la Ville de Genève pour les interventions effectuées en dehors de son territoire a été augmentée de 800'000 francs en 2017 pour être portée à 13'550'000CHF et sera augmentée à nouveau en 2018 de CHF 800'000.- .

Il faut donc se rendre à l'évidence que la fonction des sapeurs-pompiers volontaires va évoluer à court et à moyen terme.

EPA est convaincu de la nécessité de rénover la caserne pour un montant estimé de CHF 382'500 HT afin que les sapeurs-pompiers puissent disposer d'un bâtiment correspondant à leurs besoins et répondant aux normes énergétiques.

Séduit par l'idée que le projet soumis présente l'avantage de pouvoir être affecté facilement à une autre activité le jour où la décision de mutualiser les compagnies serait appliquée, nous trouverions même encore plus judicieux que la salle de réunion puisse être utilisée également par d'autres sociétés, selon le modèle du local du Clos des Noyers, car la commune manque aujourd'hui de locaux pour ses sociétés et ses habitants.

En revanche et :

Vu que d'après les informations obtenues de plusieurs sources concordantes disant que la situation actuelle des sapeurs pompiers va évoluer,

Vu que l'agrandissement de la caserne tel que prévu ne permettra pas d'accueillir le matériel d'autres compagnies de sapeurs pompiers en cas d'intercommunalité,

Vu que nous restons persuadés que le centre du village devrait être réservé à la construction de logements,

Vu que le dépôt de Chevrens a été aménagé spécifiquement pour le tonne-pompe en 2013 et ce, pour un montant de TTC 230'000 CHF selon la délibération N°21 du 30.10.2012,

Notre groupe s'oppose à la création d'un hangar annexe pour les véhicules dont le budget est estimé à CHF 425'250 HT afin de pouvoir ramener le tonne-pompe au centre du village.

Etant favorable au projet de rénovation du bâtiment servant actuellement de caserne, notre groupe a décidé de s'abstenir du vote de ce soir.

